

Le libertaire

Rédaction : SEBASTIEN FAURE
Administration : PIERRE MUALDES
9, rue Louis-Blanc, Paris (10^e)

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

Un remède contre la Vie Chère

Quand le franc baisse, les journaux disent :
 « C'EST UNE CATASTROPHE ! »
 Quand le franc monte, les journaux disent :
 « C'EST UNE CALAMITE ! »
 Et tous ajoutent :
 « IL N'Y A RIEN À FAIRE. »
 Mensonge ! Voici le remède :
 UNE SOLIDE POTENCE
 à laquelle, dans chaque localité, seraient accrochées les affameuses plus sordides.

Alamarcha a été livré à l'Inquisition

Lorsque nous apprîmes que notre Gouvernement refusait de conduire en Espagne ASCASO, DURUTTI, JOVER nous en déduissons qu'ALAMARCHA — contre lequel aucune charge sérieuse n'avait été relevée et qui d'après le dossier espagnol paraissait le moins coupable des quatre — était sauvé, qu'une mesure d'expulsion seulement serait prise contre lui.

Voilà déjà huit jours que les geôliers ont sorti ALAMARCHA de sa cellule sous le prétexte de le conduire à la frontière Belge. Et nous apprenons à l'instant que ALAMARCHA a été livré à l'Espagne.

Honte ! au Gouvernement Français qui vient de s'agenouiller devant le Dictateur Espagnol.

Honte ! aux faux républicains du Ministère Poincaré qui, pour complaire au sanglant macaque ALPHONSE XIII, envoient un innocent au GARROT.

Et maintenant nous tremblons pour ASCASO, DURUTTI, JOVER. Nous ne pouvons plus nous fier aux promesses qui nous sont faites. Nous craignons d'apprendre qu'eux aussi sont partis vers une tragique destination.

Camarades Révolutionnaires, sauvez vous-mêmes les vôtres. Venez tous mardi à NOTRE MEETING.

L'affaire Ascaso, Durutti, Jover

Vers la vérité et la libération de nos trois camarades

UNE INTERVENTION DE LA BONNE SEVERINE

Pendant des semaines et des mois nous avons été seuls — ou presque — à plaider la cause de nos camarades espagnols, à protester de leur innocence et à nous éléver contre le procès de droit commun que la police internationale leur intente. En dépit des rebuffades essayées, malgré le silence fait autour de notre agitation, nous avons persévééré. Et aujourd'hui la récompense luit à nos yeux.

L'opinion publique, toujours si longue à prendre parti, s'émeut enfin avec nous. Quelques journaux — dont « Le Quotidien » — dénoncent le crime en préparation.

Séverine — dont la renommée n'est plus à faire et qui jamais ne marchande sa peine pour la consécration de la Justice quand l'Injustice voulut opérer — s'est jointe à nous très affectueusement.

Voici la lettre qu'elle adresse à la Ligue des Droits de l'Homme :

18 novembre 1926.

Mon cher Guernut,

Je demande bien instamment à la Ligue, à vous, à nos collègues du Comité Central, d'intervenir en faveur d'Ascaso, de Durutti et de Jover. Il est impossible que ces trois malheureux soient livrés par la République française à leurs bourreaux ! L'honneur de la Ligue, sa tradition, la plus simple humanité (Jover a deux petits enfants) nous font devoir d'intervenir.

Je t'en adjure et je vous en prie. Malgré l'absence qu'a nécessité mon état de santé depuis quelque temps, vous savez combien je reste attachée à la Ligue. C'est autant pour elle, pour sa belle légende, que pour le salut des hommes que je réclame de sa part la plus urgente et la plus énergique intervention.

Bien cordialement votre

SEVERINE.

La Ligue ne fut pas insensible à cette intervention, de même d'ailleurs qu'elle ne l'avait point été aux nôtres. Et nous sommes en droit d'écrire aujourd'hui que l'affaire Ascaso, Durutti, Jover, est une affaire de la Ligue, qui sera par celle-ci poussée à fond.

L'AMBASSADEUR ARGENTIN VEUT BIEN NE POINT TENIR POUR VALABLE LA MESURE D'EXTRADITION.

Si étonnant que cela paraisse, c'est pourtant vrai. Le représentant en France du Gouvernement argentin ne s'est point réfugié derrière la chose jugée, et bien que l'extradition lui ait été accordée, il ne s'oppose pas à la révision de cette affaire. Il ne verra nul inconvenient — au contraire — à ce que cette mesure d'extradition soit rapportée, si les ministres français pensent qu'elle a été décidée à la légère. Voici la note qui a été rédigée en accord avec la pensée de l'Ambassadeur :

Une délégation d'avocats à la Cour a été reçue hier par le ministre plénipotentiaire de la République Argentine.

Cette délégation, qui comprenait notamment, avec M^e André Berthon et M^e Henry Torres, défenseurs d'Ascaso, de Durutti et de Jover, M^e Marcel Zévaës, M^e Suzanne Lévy, M^e Marcel Willard, M^e Fouassier, etc., a appelé l'attention du ministre sur l'émotion provoquée dans une partie de l'opinion par la demande d'extradition formée par la justice argentine auprès de la justice française contre les trois anarchistes espagnols.

Le ministre de la République Argentine a bien voulu autoriser la délégation à faire connaître au Garde des Sceaux que, par scrupule d'équité, il s'accorde avec ceux qui demandent que la justice française ne prenne une décision qu'après avoir été dédié le dossier aussi bien au fond qu'en la forme et vérifié minutieusement les charges.

C'est donc pour nos gouvernements, pour M. Barthou entre autres, la certitude qu'ils peuvent réparer une erreur de leurs bureaux sans l'appréhension de complications diplomatiques.

COMMENT S'OPÉRENT GÉNÉRALEMENT LES EXTRADITIONS

Les extraditions pour affaires de droit commun sont communes des pièces d'échanges de monnaies courantes entre gouvernements. On se rend, ainsi, réciproquement service. Il suffit presque toujours qu'un gouvernement réclame à un autre l'extradition de quelqu'un pour que satisfaction lui soit donnée. Jamais, pour ainsi dire, le dossier concernant une demande d'extradition n'est étudié dans le fond.

Bien mieux : les conventions internationales s'opposent à ce que le dossier du gouvernement demandeur soit connu du soi-disant délinquant et des avocats.

C'est dans ces conditions qu'Ascaso, Durutti, Jover, doivent se défendre contre les pièces mensongères d'un dossier qu'on leur cache.

Heureusement que depuis quelques jours, grâce à des circonstances qu'il n'est pas besoin de divulguer ici — nous connaissons ce dossier.

LES MENSONGES DES POLICIERS ARGENTINS ET LEURS PRATIQUES CONSTANTES D'INTIMIDATION

Le réquisitoire de la Justice argentine contre nos camarades espagnols est vide totalement.

Deux points seulement de ce réquisitoire demeurent troublants pour des juristes.

Premier point. — La police argentine prétend avoir relevé là-bas, sur le lieu des attentats, des empreintes digitales qui correspondaient aux empreintes digitales, prises à Paris, de nos amis Ascaso, Durutti, Jover.

A ce premier point, nous répondons que les empreintes digitales dont la police argentine fait mention lui ont été livrées par la police espagnole. En effet, Ascaso, Durutti, Jover se trouvaient avant 1923 dans les gêles de l'Espagne au titre de détenus politiques ; après leur libération, des banques — notamment celle de GIJON — furent saccagées ; les policiers espagnols n'en trouvant pas les auteurs, mirent ces méfaits au compte d'Ascaso, de Durutti et de Jover, et envoyèrent à toutes les polices du monde les empreintes digitales et les photographies de nos trois camarades. Ce sont ces photographies que les journaux argentins publièrent. Tous ces journaux, au surplus, ont été unanimes pour avouer qu'aucune empreinte digitale n'avait été relevée en Argentine.

2^e point. — Des conducteurs d'autos, mêlés aux drames de là-bas, reconnaissaient dans Ascaso, Durutti, Jover, les clients qu'ils menèrent sur les lieux des attentats.

Voyons ce que vaut ce second point.

Pour le réduire à néant, nous nous contenterons de reproduire les informations des grands journaux argentins : « La Nacion » et « Critica ».

Le 16 novembre 1925, la caisse de sécurité de métropolitain de Buenos-Ayres était pillée ; un agent de police fut tué. Les agresseurs prirent la fuite et les policiers n'arrêtèrent que le conducteur d'automobile De Juanes.

« La Nacion » du 19/11/25, rendant compte de la première déposition du conducteur, écrit :

« La situation du chauffeur paraît assez délicate si l'on tient compte de ses dernières déclarations, contradictoires, ou tout au moins bizarres. Ses déclarations d'ailleurs ne le favorisent point. Tout d'abord les autorités croyaient à son innocence et le considéraient comme un complice involontaire des assaillants qui n'étaient que de simples clients.

On se souvient en effet qu'au premier interrogatoire il affirmait que sa voiture avait été occupée par deux inconnus qu'il conduisit à mi-chemin de Esquina de Rivera et de Rosario, où ils lui ordonnèrent de l'attendre. Le chauffeur affirma ensuite que, alors qu'il attendait le retour de ses clients, il entendit plusieurs détonations au même moment que ceux-ci jetaient une caisse dans son véhicule.

Il prétendit ensuite n'avoir pu mettre sa voiture en marche à cause d'un déré-

glage du démarreur automatique, c'est d'ailleurs ce contretemps qui l'obligea à descendre pour mettre en marche, alors que les agresseurs prenaient la fuite. Ainsi le chauffeur termine sa première déclaration en disant ne pas connaître ses

camarades. Ce n'est que lors de sa deuxième déposition qu'il avoua reconnaître dans Ascaso, Durutti, Jover, les assaillants.

Mais « La Critica », journal républicain de soir, démontre pendant toute une semaine que De Juanes ne fit ces « aveux » qu'après avoir été épouvantablement torturé.

Le 16 janvier 1926, la Banque de SAN MARTIN était cambriolée ; un employé fut tué et un autre grièvement blessé. Cette fois encore, les policiers n'arrêtèrent qu'un conducteur d'auto, une quinzaine de jours après avoir été sac

l'heureusement que depuis quelques jours, grâce à des circonstances qu'il n'est pas besoin de divulguer ici — nous connaissons ce dossier.

« Cet homme du nom de Davylovich nie d'abord énergiquement. Ce n'est qu'après avoir subi la question durant plusieurs heures après minuit que le commissaire LA CUENTA, à la suite de manifestations visibles de nervosité de la part de ses agents, obtint des aveux qui causèrent la plus grande joie aux policiers. »

C'est dans ces conditions que Ascaso, Durutti, Jover doivent se défendre contre les pièces mensongères d'un dossier qu'on leur cache.

Heureusement que depuis quelques jours, grâce à des circonstances qu'il n'est pas besoin de divulguer ici — nous connaissons ce dossier.

Le 1^{er} février, « La Nacion » confirme les aveux du conducteur Davylovich qui indique le nom de ses complices qui furent arrêtés, torturés et remis tous en liberté faute de preuve.

Jamais Davylovich ne donna Ascaso, Durutti et Jover comme assaillants de la banque de San Martin.

Le 1^{er} février, « La Nacion » du 7/2/26 écrit que Davylovich ne fit les aveux qui précèdent qu'à la suite d'affreuses tortures. Qu'un médecin commis pour examiner le chauffeur et les autres inculpés a constaté sur leurs corps, les traces graves de plaies et de contusions.

Le Gouvernement argentin, dans sa demande d'extradition, met quand même à la charge des anarchistes espagnols le pillage de la banque de San Martin.

LA LIBÉRATION DE NOS AMIS S'IMPOSE À BREF DELAI

Que reste-t-il de ces deux points « troublants » ? Rien, si ce n'est la preuve irréfutable que la police argentine ment et torture.

M. Barthou va être mis en possession de notre documentation. Que lui demandons-nous ? Aucune faveur, mais une étude sérieuse des dossiers qui lui seront soumis : celui du gouvernement argentin et le nôtre.

Elle nous lui demandons, aussi, de faire vite. Voilà trop longtemps que trois innocents attendent dans les infestes cellules du Dépot, pour le bon plaisir d'une police internationale.

Prisonnier, c'est le seul moyen de protestation qui était à sa disposition, moyen tragique qui ne restera pas sans émouvoir tous ceux qui ont du cœur.

Bridoux ne sera pas laissé avec ses proches moyens, ce sera notre dernière chance, à l'égard de la police argentine, de protester contre l'ignominie de la contrainte par corps et le régime de droit commun imposé pour amende politique.

Nous qui connaissons Bridoux, savons qu'il ne cédera qu'après avoir obtenu satisfaction.

Prisonnier, c'est le seul moyen de protestation qui était à sa disposition, moyen tragique qui ne restera pas sans émouvoir tous ceux qui ont du cœur.

Bridoux ne sera pas laissé avec ses proches moyens, ce sera notre dernière chance, à l'égard de la police argentine, de protester contre l'ignominie de la contrainte par corps et le régime de droit commun imposé pour amende politique.

Nous qui connaissons Bridoux, savons qu'il ne cédera qu'après avoir obtenu satisfaction.

Prisonnier, c'est le seul moyen de protestation qui était à sa disposition, moyen tragique qui ne restera pas sans émouvoir tous ceux qui ont du cœur.

Bridoux ne sera pas laissé avec ses proches moyens, ce sera notre dernière chance, à l'égard de la police argentine, de protester contre l'ignominie de la contrainte par corps et le régime de droit commun imposé pour amende politique.

Nous qui connaissons Bridoux, savons qu'il ne cédera qu'après avoir obtenu satisfaction.

Prisonnier, c'est le seul moyen de protestation qui était à sa disposition, moyen tragique qui ne restera pas sans émouvoir tous ceux qui ont du cœur.

Bridoux ne sera pas laissé avec ses proches moyens, ce sera notre dernière chance, à l'égard de la police argentine, de protester contre l'ignominie de la contrainte par corps et le régime de droit commun imposé pour amende politique.

Nous qui connaissons Bridoux, savons qu'il ne cédera qu'après avoir obtenu satisfaction.

Prisonnier, c'est le seul moyen de protestation qui était à sa disposition, moyen tragique qui ne restera pas sans émouvoir tous ceux qui ont du cœur.

Bridoux ne sera pas laissé avec ses proches moyens, ce sera notre dernière chance, à l'égard de la police argentine, de protester contre l'ignominie de la contrainte par corps et le régime de droit commun imposé pour amende politique.

Nous qui connaissons Bridoux, savons qu'il ne cédera qu'après avoir obtenu satisfaction.

Prisonnier, c'est le seul moyen de protestation qui était à sa disposition, moyen tragique qui ne restera pas sans émouvoir tous ceux qui ont du cœur.

Bridoux ne sera pas laissé avec ses proches moyens, ce sera notre dernière chance, à l'égard de la police argentine, de protester contre l'ignominie de la contrainte par corps et le régime de droit commun imposé pour amende politique.

Nous qui connaissons Bridoux, savons qu'il ne cédera qu'après avoir obtenu satisfaction.

Prisonnier, c'est le seul moyen de protestation qui était à sa disposition, moyen tragique qui ne restera pas sans émouvoir tous ceux qui ont du cœur.

Bridoux ne sera pas laissé avec ses proches moyens, ce sera notre dernière chance, à l'égard de la police argentine, de protester contre l'ignominie de la contrainte par corps et le régime de droit commun imposé pour amende politique.

Nous qui connaissons Bridoux, savons qu'il ne cédera qu'après avoir obtenu satisfaction.

Prisonnier, c'est le seul moyen de protestation qui était à sa disposition, moyen tragique qui ne restera pas sans émouvoir tous ceux qui ont du cœur.

Bridoux ne sera pas laissé avec ses proches moyens, ce sera notre dernière chance, à l'égard de la police argentine, de protester contre l'ignominie de la contrainte par corps et le régime de droit commun imposé pour amende politique.

Nous qui connaissons Bridoux, savons qu'il ne cédera qu'après avoir obtenu satisfaction.

Prisonnier, c'est le seul moyen de protestation qui était à sa disposition, moyen tragique qui ne restera pas sans émouvoir tous ceux qui ont du cœur.

Bridoux ne sera pas laissé avec ses proches moyens, ce sera notre dernière chance, à l'égard de la police argentine, de protester contre l'ignominie de la contrainte par corps et le régime de droit commun imposé pour amende politique.

Nous qui connaissons Bridoux, savons qu'il ne cédera qu'après avoir obtenu satisfaction.

Prisonnier, c

Ville de Moscou
J'ai reçu de la Banque Commerciale et Industrielle de l'U. R. S. S. :
Roubles : 20 (roubles Vingt.) (Vingt roubles
de S. Fléchine reçus)

Par procuration de Motchanovsky.

Signature : A. Redsko.

Mois... date 26/10/1926. (Inscrit sur le timbre) : Collaborateur. Secours aux détenus politiques.

Comparé à la déclaration faite aux délégués : « Il n'y a pas de détenus politiques à Moscou », ce document officiel, irréfutable, est un flagrant délit d'une tromperie éhontée.

Tous commentaires ne pourraient qu'affaiblir la signification du fait. L'unique observation que nous nous permettons d'y ajouter est, qu'un seul mensonge de ce genre devrait suffire à faire révolter les consciences et provoquer une action de vaste envergure de la part des travailleurs dupes.

Un tel mensonge doit en dire long, pour tout ouvrier sincère, sur tous les autres mensonges du gouvernement bolcheviste ainsi que sur tout son système.

Qu'on mette les chefs du P. C. des divers pays au pied du mur. Tous les ouvriers ont le droit — non, le devoir — de leur demander des explications nettes.

Sera-t-il fait ?

Fonds de Secours auprès de l'Association Internationale des Travailleurs pour la Défense des Anarchistes et anarchosyndicalistes emprisonnés et déportés en Russie.

AVIS

Comme les lecteurs le voient, la chronique habituée sur les persécutions en Russie paraît, cette fois, non plus avec les signatures personnelles des camarades S. Fléchine, Molle Steimer et Voline, mais avec celle du Fonds de Secours.

Désormais, les chroniques paraîtront toujours sous la même signature, les camarades S. Fléchine, Molle Steimer et Voline ayant adhéré au Fonds de Secours constitué auprès de l'Association Internationale des Travailleurs pour la Défense des anarchistes et anarchosyndicalistes emprisonnés et déportés en Russie. Ce Fonds de Secours fut constitué en remplacement du Joint Committee (Comité de Secours Unifié), dernier venant d'être liquidé après quatre ans de travail, vu que le Comité Anarchiste du Joint Committee s'est séparé du groupe des socialistes-révolutionnaires de gauche avec lequel il était lié auparavant dans l'œuvre de secours.

Les documents ci-dessous expliquent cette réorganisation :

Résolution de l'Association Internationale des Travailleurs

Vu que le gouvernement russe a renouvelé les persécutions collectives en masse, vu aussi que le besoin de secours se fait sentir de plus en plus, l'Association Internationale des Travailleurs a décidé de constituer un « Fonds de Secours » au profit des anarchistes et anarchosyndicalistes emprisonnés et déportés en Russie.

Dans ce but, le Secrétariat de l'A. I. T. a désigné les camarades A. Berkman et M. Urachny comme secrétaires du Fonds. Ils seront chargés de tenir la presse étrangère au courant de la situation en Russie, surtout en ce qui concerne les persécutions politiques. Ils seront chargés, de plus, de ramasser les fonds de secours nécessaires et de les distribuer parmi les camarades emprisonnés et déportés en Russie.

Le Secrétariat de l'A. I. T. s'adresse donc à toutes ses sections nationales, et aussi à tous les camarades et sympathisants en général, pour les inviter à soutenir l'œuvre du Fonds de Secours, moralement et matériellement, dans la mesure de leurs forces.

Adresser les fonds à : Fritz Käfer, Kopernikusstrasse, 25, Berlin O-34, Allemagne. Für Relef Fund.

Le Secrétariat de l'A. I. T. : B. Lansink, Jun., Rudolf Rocker, Augustin Souchy.

Déclaration du Comité Anarchiste de Secours

Nous saluons la décision de l'A. I. T., cette importante organisation ouvrière internationale, qui fournit un nouvel appui moral et matériel à notre œuvre.

Nous estimons que la création du Fonds de Secours auprès de l'A. I. T. prouve l'estime que cette organisation a pour l'œuvre effective accomplie au cours des dernières années, par le groupe anarchiste au sein du Joint Committee, en faveur des camarades emprisonnés et déportés en Russie.

En même temps, et en raison de la constitution du Fonds, le Comité Anarchiste de secours cessera de faire partie du Joint Committee. Ce dernier, qui se composait du Comité Anarchiste et d'un groupe des socialistes-révolutionnaires de gauche, cesse donc d'exister.

En raison de son droit de se compléter, le Secrétariat du Fonds de Secours désigne comme collaborateurs chargés d'aider dans l'œuvre qui continuera celle du Comité Anarchiste, les camarades dont les signatures suivent.

Donc, désormais, l'ancien groupe anarchiste au sein du Joint Committee devient Fonds de Secours auprès de l'A. I. T.

Alexandre Berkman, Mark Urachny, S. Fléchine, Molle Steimer, Voline.

Vers les 3.000 abonnés nouveaux

Qu'y a-t-il de cassé ? Voilà que, presque subitement, s'arrête, ou plus exactement, se ralentit de façon alarmante le mouvement auquel nous avions la satisfaction d'assister depuis que nous menons, chaque semaine, une campagne suivie en faveur de l'abonnement.

Ce mouvement cessera-t-il ? Les compagnons seraient-ils déjà fatigués ?

Faudra-t-il que nous en restions au point accusé ?

Nous le disons nettement : s'il en était ainsi, le but que nous nous sommes assigné et que, toute chose que coûte, il faut atteindre, ne serait pas obtenu.

Le nombre de nos abonnements sera sensiblement accru ; soit. Mais il sera encore bien inférieur à celui que nous avons demandé et dont nous avons besoin pour que notre LIBERTAIRE ait une existence moins difficile et moins incertaine.

Nous insistons auprès des amis du LIBERTAIRE pour que ceux qui peuvent s'abonner et ne l'ont pas encore fait se décient à nous envoyer AU PLUS TOT leur abonnement et pour que tous ceux qui tiennent à la vie de cette arme indispensable d'éducation et de combat qu'est ce journal fassent la chasse aux abonnés nouveaux.

Combien de fois et jusques à quand faudra-t-il répéter que c'est une question de vie ou de mort ?...

SEBASTIEN FAURE.

RIONS UN BRIN

LE CURÉ, LE VICAIRE ET LES CHATS-FOURRES

Dans le précédent numéro, nous avons rappelé à nos amis que le « Libertaire » aurait, le 1^{er} décembre, l'insigne honneur de faire une réunion contradictoire avec l'abbé Covin sur « L'Œuvre de chair », devant la 1^{re} Chambre du tribunal correctionnel.

Certes, une salle plus agréable aurait pu être choisie, mais la volonté dudit abbé étant formelle, nous nous sommes volontiers pliés à son désir.

Imaginez-vous qu'en juin 1923 une affiche intitulée : « Un Chrétien » fut placardée sur les murs de Vitry, dans laquelle le citoyen Covin, de par sa profession curé de la localité, était accusé de donner une sévère enorse au commandement : « L'Œuvre de chair n'accomplira qu'en mariage seulement. »

Malgré toutes les recherches, l'auteur de l'affiche fut introuvable. Un journal de la région, « Germinal », qui avait reproduit l'affiche, fut poursuivi et condamné à 20.000 francs de dommages-intérêts (sans nu doute pour rembourser les frais d'huissier et de blanchissement).

Un an plus tard, le vicaire de la paroisse, ayant colporté des paroles irrespectueuses à l'égard de son curé, fut accusé d'être l'auteur du libellé.

Le tribunal ecclésiastique de Versailles, sur la plainte du camarade-curé, condonna le vicaire à l'internement temporaire dans une « Trappe ». Discipliné dans l'Eglise, le petit vicaire refusa d'accomplir la peine et accusa notre ami Chéron d'être le rédacteur et l'éditeur de l'affiche.

Traduit devant le juge de paix de Vitry, en janvier 1926, notre ami, devant le manque de preuves, fut acquitté et le vicaire fut condamné à payer les frais de justice et, en outre, fut condamné à quelques centaines de francs de dommages envers Chéron.

Pour annoncer ce procès, nous avions, le 8 janvier 1926, reproduit l'affiche, avec quelques commentaires.

Accusé de diffamation par le citoyen curé Covin, nous devions passer en juin dernier devant la correctionnelle. Le jour de l'audience, le curé demanda le renvoi au 1^{er} décembre.

C'est ainsi que notre ami Girardin, gérant du « Libertaire », et un chansonnier qui fit deux chansons sur l'affaire auront l'avantage de voir de plus près le très grand admirateur du Décalogue.

Girardin sera défendu par M. Barquisseau, qui, avec son talent coutumier, saura intéresser les magistrats aux évolutions extra-matrimoniales de l'abbé Covin.

« L'abbé, le vicaire et les chats-fourrés. » Il faudrait un La Fontaine pour écrire cette fable.

Louis Loréal.

LE SCANDALE DE LA CONTRAINTE PAR CORPS

ARRESTATION de BRIDOUX

Notre camarade Bridoux Adolphe, connu et aimé dans la région de Lens, d'Hénin-Liétard et de Scaign (Nord), qui prit l'intérêt du secrétariat de la Fédération anarchiste communiste du Pas-de-Calais pendant l'incarcération de Michel, vient à son tour d'être victime de l'injustice d'emprisonnement en vertu de la contrainte par corps.

Son affaire date de 1922. Le 9 avril 1922, trois camarades furent poursuivis à Lens pour distribution de tracts en faveur de Cotin : Bridoux, sa compagne, et une autre ouvrière de Lens.

Cette affaire dura près de 3 ans et revint sur le fond à Douai bien longtemps après la caricature d'amnistie du bloc des gauches. Bridoux écopa de 4 mois de prison avec sursis.

Dans le cas de notre ami, il y a une circonstance aggravante à l'actif des bons bourgeois qui président à nos destines.

Notre camarade est tuteur de ses quatre frères et sœurs dans une affaire de dommages de guerre pour destruction de meubles, literie, etc., pendant le bombardement de Lens. L'Etat, si complices aux grands et qui paya généralement des sommes fabuleuses aux requins de la reconstitution, se montre très avare pour restituer aux miséables les matelas et autre mobilier si nécessaire à l'existence.

Cette dette, que la reconstitution reconnaît sera payée à la famille Bridoux vers la sainte Glin en 1932. En attendant, nos argentiers font bois de tout flèche pour faire surer aux pauvres les perceptions, amendes et dettes de toutes sortes.

Nous assistons donc à ce spectacle ignoble d'un crétin insolvable qui fait mettre en prison son débiteur ! ...

Comme toujours en pareille circonstance, les agents du fisc et de la maréchaussée sentent toute l'ignominie de leur conduite et connaissent la sympathie du peuple en faveur des militants libertaires, ils agissent avec rusé et prudence avant de mettre le délinquant sous les verrous.

A Seclin, où notre ami habitait depuis cinq semaines, les pandores cherchaient le moment propice pour pouvoir l'arrêter, mais ils craignaient une protestation des travailleurs sympathiques à Bridoux, très estimé pour sa bonne propagande.

C'est à Wasquehal, au chantier de construction où Bridoux travaillait comme maçon, qu'il fut arrêté samedi dernier.

Conduit à la maison d'arrêt de Lille, et MIS AU DROIT COMMUN, notre vaillant camarade proteste contre son incarcération et prie les militants de l'U.A.C. d'engager la bataille (non pas pour son humble personne), mais pour faire reculer les réacteurs dans leur répression canaille et cynique.

Les amis de Germinal et des Fédérations Anarchistes Communistes du Nord et du Pas-de-Calais.

Agitation-Propagande

Le dimanche 28 novembre, salle « Au Père Emile », aux 7-Îles, meeting sur « ce que veulent les anarchistes ». Orateurs : Nadaud, Laurent.

EN MARGE DE LA SEMAINE...

— Il a 15 mois, c'est un petit être innocent qui pleure comme tous les enfants quand il a faim ou qu'il est malade. Pour ne plus l'entendre crier, sa mère l'entoufe dans ses couvertures. Et je songe qu'il est indigne de se rendre éminemment quand il est à la portée de toutes les mères de ne prôner que selon leurs désirs.

— Les débardeurs et livreurs de charbon en grève depuis huit jours obtiennent satisfaction. Bravos, les charbonniers, votre cohésion et vos chasses aux renards ont eu raison de l'intransigeance de vos exploitants. Que tous les travailleurs ne loubent pas.

— On parle en ce moment de la réduction du nombre des députés. Mais, au fait, pourquoi ne les supprimerait-on pas tous ? Sachez, propriétaire, que tout flatterie vaut aux dépens de celui qui l'épouse.

— De tous les Etats nous viennent les échos de discours enflammés concernant le désarmement général. L'Angleterre elle-même vient d'en discuter bien qu'elle aspire à une nouvelle guerre. La preuve, c'est qu'elle a construit en ce moment d'immenses tunnels souterrains qui serviront d'abris, en temps de guerre, à la troupe. N'est-ce pas un signe caractéristique que l'on pense à une nouvelle tuerie ? Populo, qui n'est pas encore décidé à prendre conscience de lui-même, doit s'apprêter bientôt à répondre au prochain massacre proposé par ses maîtres.

— La prison de Sedan ayant été désaffectée, la municipalité vient de vendre aux enchères le mobilier de cette triste maison. Ladite vente n'a produit que 500 francs. Ce lamentable mobilier n'était composé que de tables, bancs et escabeaux. Pas de moindre chaise, et encore moins de paille. Mais voilà, c'est qu'au front de l'autre prison sont écrits les fameux mots de « Liberté, Egalité, Fraternité ». Peut-être ceci compensera-t-il cela.

— Le Conseil municipal de Saint-Etienne décide de donner le nom de Matteotti à une des rues de la ville. En dehors de tous préjugés cet exemple mérite de faire tache d'huile.

— A la Centrale de Meun, détenus et gardiens nouent les liens de la... camaraderie. Et le gouvernement s'alarme bien à tort, car pourquoi ne supprimerait-il pas toutes les prisons ? Qui mais il y a les tribunaux, les gendarmes, les fils à supprimer et tous cela ne peut toucher, attendu que ce tout forme, avec l'Armée, le plus solide pilier du régime.

— En vertu d'un accord russo-turc, la Russie bolcheviste s'engage, au cas où la Turquie aurait des velléités de guerre, à lui venir en aide. Mais alors, l'armée rouge servira donc comme les armées réactionnaires à opprimer et à martyriser constamment les peuples ? C'est bien la condamnation définitive du régime soviétique, indigne du nom de prolétarien, n'est-ce pas, messieurs les chefs communistes ?

— Comme suite aux protestations des groupements locaux, le Préfet des Bouches-du-Rhône semble un peu se rendre compte des progrès abominables du prix des denrées, puisqu'il fait distribuer par ses tribunaux quelques condamnations. Là n'est pas le remède. Dressez une ligne sur l'une des places publiques de Marseille, et vous verrez, monsieur le Préfet, que le guérison de tous ces horribles affaiblissements sera radicale.

— C'est un humble travailleur d'Irry. Toute sa vie fut le calvaire de tous les ouvriers : travailleur en échange d'un salaire dérisoire pour se trouver à 45 ans dans la plus affreuse misère. Alors, hanté par la seule idée qui le délivrera de son triste cauchemar, il se suicida. L'ustensile qui lui permit d'attendre enfin sa délivrance dans la mort fut le réchaud à charbon de bois. Triste et navrant drame de la misère qui se répète, hélas, presque chaque jour et dont les responsables sont malheureusement toujours impunis.

— En voilà des discours, des banquiers et de l'hypocrisie semée à tous les vents. A Tarbes le guerrier en chambre Poincaré et son complot Hertog inaugurent une école, dans la Meurthe-et-Moselle, un vétérinaire, ministre Pensions, exclu de toute obligation militaire, exalte la guérison devant un monument aux morts. Hélas ! que de paroles inutiles et d'argente gaspille, alors que la misère règne plus que jamais parmi les esclaves du travail !

— Que penser de ces bourgeois impliqués dans cette affaire de trafic de décorations, pour 100.000 francs sont gratifiés d'un morceau de chiffon qu'ils placeront avec orgueil sur leur poitrine ? Leur mentalité est bien la caractéristique du régime.

— Conseil municipal de Paris : dernière session de l'année, 116 millions d'impôts nouveaux qui en finiront par entièrement épuiser le dos du consommateur. Ne vous gênez donc pas puisque vous êtes les maîtres ; et le peuple est si content d'être soumis !

Le dictateur Trotski vient d'être relevé de ses principales fonctions politiques. République soviétique ou République réactionnaire c'est toujours « Olé-toi de là que je m'y mets ». RENE CHAUMY.

VOICI DES AFFICHES pour sauver Sacco et Vanzetti

Le Comité de Défense Sociale, pour augmenter les efforts de libération en faveur des deux innocents, fait éditer des affiches de grand format, double colombier, 420×80.

Ces affiches contiennent un résumé de l'erreur judiciaire, en un style sobre, clair, vigoureux. Voici les prix, sans timbre, francs de port :

| | |
| --- | --- |
| 5 affiches | 275 |

<tbl_r cells="2" ix="4" maxcspan="1" maxrspan="1" usedcols

EN PROVINCE

DANS LE NORD

Marcq-en-Barœul. — Beaucoup d'ouvriers commencent à s'apercevoir de leur misère sans cesse croissante. Ils se lamentent et ne songent pas encore à l'émancipation qui est entre leurs mains, ils écoutent toujours les charlatans de la politique et votent pour eux. Ils n'ont qu'un droit : choisir leurs maîtres. Tant qu'ils ne comprendront pas l'inégalité du système social il en sera toujours ainsi, notre groupe, par son travail éducatif, peut avoir une influence en ce sens, aussi nous convions tous les camarades à assister à nos réunions qui ont lieu au siège, 19, rue Fouquet-Lelong. La bibliothèque est à la disposition de tous. Le 25 décembre, le groupe percevra la cotisation annuelle pour l'U.A.C.

M. H.

LILLE

Une nouvelle ardeur au Groupe libérateur de Lille. Nous avons assisté samedi dernier à un magnifique exposé du syndicalisme et de l'action des anarchistes dans les organisations syndicales. L'amie Henri Ville, retracé rapidement l'histoire de la lutte des militants ouvriers et anarchistes, pour faire sortir l'organisation syndicale de l'ornière politicienne. Les jeunes camarades présents furent heureux d'attendre revivre les journées de 1906, lorsque la bourgeoisie trembla devant la puissance des travailleurs.

Puis, ce fut la belle propagande antimilitariste menée au sein des organisations ouvrières. La campagne contre les bagnes militaires. Le retour du corps d'Aernoult, quand plus de 300.000 travailleurs défilèrent dans les rues de Paris en manifestant leur haine des assassins de Biribil.

A cette époque, les gars du Bâtiment, faisaient trembler les exploitants. Un vent de révolte secouait tout le pays et nous pouvions escamper des horizons nouveaux. Les politiciens ont senti le danger d'un mouvement qui leur échappait déjà à cette époque, ils s'ingénieront à calomnier nos meilleurs militants.

Le syndicalisme est un mouvement nettement antiautoritaire, dirigé contre le capital et l'Etat, représenté par ses fils, ses magistrats et ses avocats.

Il termina par une note optimiste sur les possibilités de la reconstruction par l'organisation ouvrière syndicale en dehors de toute intervention étatique.

Les camarades présents remercièrent le copain, et après un échange de mots sur l'autonomie syndicale, l'assemblée se rallia entièrement au point de vue défendu par Bastien dans son leader de « Germinal » du numéro de la semaine passée.

Un Auditeur.

MARSEILLE

Le Groupe d'action anarchiste de Marseille le Bâtiment autonome et le Cartel de liaison organisent sous l'égide du Comité de défense sociale, dimanche 21 novembre, Bourse du Travail, salle Ferrer, un meeting de protestation en faveur de nos camarades Ascaso, Durutti, Jover, Almarcha, menacés d'extradition.

Malgré le peu de propagande faite et malgré la concurrence d'une débâche formidale d'affiches électoralles submergeant complètement les nôtres, 500 auditeurs avaient répondu à nos appels.

Après l'exposé de l'affaire et les commentaires précis faits par les camarades A. Pascal, Clot, Signoret, Marestan, l'ordre du jour suivant fut adopté à l'unanimité :

« Les travailleurs réunis en meeting sur appel du Comité de défense sociale, le 21 novembre, à la Bourse du Travail, protestent contre l'injustification d'après l'extradition possible et injustifiée de nos camarades Ascaso, Durutti, Jover et Almarcha, extradition demandée par les gouvernements espagnol et argentin, malgré qu'aucune preuve n'ait pu être fournie par les polices argentine et espagnole.

Devant cette nouvelle atteinte contre le droit d'asile, les Travailleurs marseillais ne toléreront pas que le gouvernement français livre nos camarades à l'Argentine.

« Se séparent en se déclarant prêts à répondre à tout appel, que lanceront les organismes d'avant-garde, si les circonstances l'exigent. »

TOURS

Déclaration du groupe de Tours. — Il y a quelques mois, voulant resserrer les liens des compagnons anarchistes partisans d'une organisation, nous lancions l'idée de formation d'un groupe U. A. C.

Des camarades sont venus nous rejoindre et nous devons déclarer que nous avons déjà fait pas mal de travail.

A deux reprises différentes, deux camarades de l'autre groupe (non adhérent à l'U. A. C.) sont venus à nos réunions nous demander pourquoi nous avions formé un autre groupe. Les raisons leur ont été fournies par Marcel Lehoux, à savoir que notre groupe voulait réunir les compagnons voulant œuvrer de concert avec l'Union Anarchiste-Communiste. A ce propos on nous traita de sectaires; nous répondimes que nous n'étions pas plus sectaires qu'eux et nous nous leur demandions qu'une chose : puisqu'ils ne sont pas d'accord avec l'U. A. C., qu'ils nous fuent la paix et qu'ils nous laissent travailler.

Mais voilà qu'aujourd'hui nous entendons parler de fusion des deux groupes, et cela, même par des copains de notre groupe. Nous tenons à déclarer, nous, qu'il ne peut y avoir fusion et que le groupe U. A. C., malgré toutes les embûches qui peuvent se produire, continuera à exister à Tours et à mener la propagande libertaire.

Nous laissons les autres tranquilles, nous ne demandons qu'une chose, qu'il en soit de même pour nous.

Ceux qui ne veulent pas s'organiser sont libres, quant à nous, nous tenons à déclarer que nous sommes également libres de nous organiser selon notre tempérament.

Nous ne demandons qu'une chose, qu'au sein du groupe on ne revienne pas discuter *ou pour ou contre l'U. A. C.* nous avons assez de ces discussions stériles; surtout que lorsque nous formâmes notre groupe il était bien fait appel aux compagnons partisans de l'U. A. C. Ceux qui étaient contre devaient rester chez eux.

Ceci dit pour dissiper tous malentendus et nous donnons rendez-vous à tous les amis de l'U. A. C. à nos réunions qui ont lieu le mercredi à 20 h. 30, à la Bourse du Travail, 25, rue Bréonnière.

Valentin Leroux, Marcel Lehoux, Roger Nion,

Saint-Etienne

Groupe anarchiste communiste de Saint-Etienne. — Les camarades réunis en assemblée générale extraordinaire à la Bourse du Travail, le dimanche 21 courant, décident :

1° L'application méthodique des décisions du Congrès d'Orléans, intensification de la propagande anarchiste. Agitation dans la classe ouvrière pour y dénoncer les politiciens de tout acabit qui la trompent, pour y combattre le capitalisme et le patronat, exploiteurs de l'être humain, considéré comme matériel à travail. L'organisation administrative intérieure du groupe et ses rapports avec l'Union anarchiste ;

2° Protestent contre la condamnation à mort de Sacco et Vanzetti, leur innocence reconnue

3° Protestent en outre énergiquement, contre

la tendance en matière juridique de l'application de l'interdiction de séjour aux militants syndicalistes pour faits de grève, (affaire Lagrave, à Roanne).

4° S'élèvent avec force contre la réduction des budgets utiles à l'émancipation de la classe ouvrière et particulièrement de l'instruction publique, réduction qui laisse la porte ouverte à l'extension des écoles libres, lieu des cerveaux, et qui empêchent les progrès de l'humanité vers la société de bien-être, de paix et de justice totale.

Au pays des queules noires

UN COUP D'OEIL DANS LE BASSIN DE BLANZY

Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) est le centre d'activité d'une population exclusivement minière, qui travaille de génération en génération depuis plus d'un siècle pour l'actuelle propriété des mines, la puissante et richissime Compagnie des Mines de Blanzy.

Présentement, plus de 10.000 mineurs sont occupés à l'exploitation du charbon et à ses annexes : charroi, criblage, machinerie, entretien, atelier et bureaux.

11 puits d'exploitation fonctionnent nuit et jour, d'autres sont en perspectives de forages, d'importants travaux d'agrandissement et de constructions sont en cours.

La Compagnie a augmenté son capital de quelques dizaines de millions. Ses bénéfices sont toujours en hausse, ses actions très chères sont fortement cotées.

En résumé, la Compagnie des Mines de Blanzy gagne beaucoup d'argent ; elle est un gros bonnet de la République ; c'est une puissance devant laquelle les gouvernements s'agenouillent et les élus tremblent et capitulent.

Les queules noires travaillant à l'exploitation des Mines de Blanzy étaient, avant la grande boucherie de 1914, complètement indigènes. Aujourd'hui, il n'en est plus de même, les rabatteurs de la Compagnie ont amené de Pologne, d'Italie, environ 40 % de main-d'œuvre parquée dans des baraquements en bois et dans les nouveaux corrons, sous la surveillance journalière des émissaires de la mine, afin qu'elle reste corvéable et exploitable à merci.

Nous avons écrit plus haut que 10.000 queules noires, certainement plus, sont exploitées quotidiennement dans les mines du bassin de Blanzy. Les indigènes, à part les mouchards, sont hostiles aux baraquements et aux logements dans les corrons.

Il préfèrent les habitations de leurs centres, avec leurs coutumes d'extrême protéction et du jardin familial soit à Montceau-les-Mines, Blanzy, Saint-Vallier, Sauvignes, Saint-Bérain ou Ciry-le-Noble.

La Compagnie des Mines règne en souveraine sur le bassin. Les pouvoirs publics sont, la majeure partie, à plat ventre devant elle.

L'immense majorité des travailleurs est tombée dans la léthargie, dans l'indifférence et dans l'égoïsme bourgeois.

Cette région, cette population qui, dans l'histoire des batailles de classes, à sa page glorieuse de luttes héroïques au milieu des souffrances et des sacrifices les plus dououreux pour briser l'omnipotence, l'exploitation odieuse, le règne de l'argent, du guillotin, de l'armée et du pouvoir a complètement oublié ses luttes tragiques du passé, où elle tenta de briser ses chaînes et de conquérir sa liberté de penser.

Jadis, tous les mouvements révolutionnaires nationaux et internationaux avaient des échos de solidarité dans ce centre minier.

Aujourd'hui, l'on n'entend plus que l'écho résonnant des bruits de jazz-band, de concerts assourdissants, les bals, les cinémas, les courses, les Sociétés militaires ou religieuses ont remplacé les groupes d'affinités, d'études sociales et l'activité syndicale et révolutionnaire.

Les mineurs anglais qui luttent vaillamment contre le Gouvernement et les propriétaires de mines, peuvent crever, eux et leurs familles, dans la lutte gigantesque qu'ils ont entrepris : la majorité de la population du bassin de Blanzy, elle, elle danse ou elle se vautre en adulatoires aux genoux des gouverneurs du pays, de la camarilla des danseurs en rond, des politiciens sans vergogne, des apostols socialistes, mafias, députés, qui, en remenant tout leur passé, qui, en abdiquant toute leur dignité, sont tombés plus bas que Sarrien, sont devenus les complices de la Compagnie et des gouvernements pour abrûrir le peuple et le maintenir dans l'esclavage et la servilité la plus absolue.

Dans cette contrée, où la politique sociale des Bouvieri et consorts a tout détruit : la foi, l'esprit de classes, les syndicats ouvriers qui sont à l'état squelettique, dans cette région minière gangrenée, pourrie à l'arrivage et la lutte des partis, il reste certainement des militants sincères dans le socialisme, dans le syndicalisme, dans le communisme et dans l'anarchisme.

Qu'ils réfléchissent à la situation exacte des travailleurs de la mine face à la puissante Compagnie exploitante ; qu'ils saisissent leur état d'impuissance absolue pour résoudre tous les problèmes d'ordre économique et social, alors peut-être tenteront-ils de réagir en groupant leurs efforts, d'abord dans un regroupement syndical dégagé de toute intrusion politique, car il nous semble que l'expérience des socialistes doit être une indication précise, pour l'avenir, « contre toutes les politiques, celle communiste comprise », si l'on veut réellement retrouver l'axe d'un mouvement syndicaliste et révolutionnaire.

La région minière de Montceau-les-Mines est tombée au rang des centres avachis. Sa population, indifférente et sans foi révolutionnaire, est mûre pour toutes les dictatures et toutes les brimades, les anarchistes et les syndicalistes de cette région feront bien d'y songer, c'est notre voeu le plus ardent.

Groupe Espérantiste de Saint-Etienne. — Tous les mardis, à partir de 20 heures à son siège, salle 112, Bourse du Travail, lecture continue, conversation, etc. Tous les mercredis, de 20 h. à 21 h. 30, continuation du cours.

La Chanson de Paris. — La prochaine séance de La Chanson de Paris aura lieu le jeudi 2 décembre, à 20 h. 30, au Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin.

Les chansonniers, poètes et compositeurs de l'Association : Raymond Bariel, Elie Bousquet, Marie Charbonnel, Paul Clerc, Cloérec-Maupas, Dickson, Dominus, Jacques Ferry, Jean Fragerolle, Louis Loréal, Louis Moreau, Jean Perjean, Pierre Simon-Méro, Roger Toziny, Paul Weil, etc., se feront entendre dans leurs œuvres.

JEAN MARESTAN

L'Éducation sexuelle

REVUE ET CORRIGEE

Un livre d'éducation et d'hygiène sexuelle que tous les militants doivent posséder.

8 francs ; franco rec. 9 fr. 25.

ce qui se publie

LES LIVRES

LA BOITE A PECHE, par Maurice Genevoix (Gasset, éditeur).

Je remercie M. Maurice Genevoix de m'avoir adressé son livre, que je suis d'autant plus porté à estimer que je fais normalement partie de cette internationale des pêcheurs à la ligne dont il est fait mention.

J'adore la pêche. Je connais et j'aime les bords de la Moselle entre tous les autres rivières. Ils sont pittoresques et, du point de vue artistique, leur contemplation, est, à mon humble avis, préférable à celle de toutes les « croutes » même les meilleures réussies, du Salon d'Automne.

Mais il ne s'agit point, en ce livre, de la Moselle. C'est pourquoi, sans doute, il n'y est pas question de truites.

M. Maurice Genevoix parle d'ablettes, de gardons, de chevesses, de brochets, mais pas de truites. Voilà ce que je ne lui pardonne que difficilement. Car la pêche de la truite, la plus difficile, est, par conséquent, la plus passionnante de toutes.

Allez le nez au vent et par tous les temps, la gaule bien souple et bien en main, quelle joie !... La pêche nous fait oublier les raseurs et les sols, les prophètes et les disciples. On va jusqu'à la fatigue trop grande, qui vous fait filer bagages et lorsque, vraiment, il est trop tard...

Riverain de la Loire, M. Maurice Genevoix ne connaît pas la truite. Et c'est dommage. Mais, que de joies descriptions !

Quels poèmes que ces récits qui vous transportent loin des villes, loin, bien loin des phrasieurs, des méchants et des fourbes. J'ai lu. Je relirai La Boîte à pêche.

Pierre Maudès.

Livres reçus : La Véritable Education sexuelle, par André Lorulot (édition Antenne), 1 vol., 20 fr.; franco, 21 fr. 85, à la Librairie Sociale. — La Vie commande, par Aurora Sand (éditions Radot).

Etude sociale des 3^e et 4^e. — Réunion samedi 27 courant à 20 h. 30 de la Bourse du Travail, 19, rue François-Miron, 4^e (mtr Saint-Paul ou Rue de la Ville). Contreversy « course » sur le syndicalisme et la 3^e C.G.T.

Les lecteurs du « Libertaire » et sympathisants, sont cordialement invités.

5^e, 6^e, 13^e et 14^e. — Mardi prochain à 20 h. 30 précises, réunion 163, boulevard de l'Hôpital. Les sympathisants sont invités à cette réunion, les adhésions au groupe de militants y seront reçues.

Causière : propagande ; la cotisation annuelle de l'U.A.C.

Boulogne-Billancourt. — Réunion vendredi 23, à 20 h. 30, salle de l'Intersyndical, 93, boulevard Jaurès : organisation d'un meeting.

Bourget Drancy. — La dernière réunion n'a pu se tenir par suite du mauvais temps, aussi nous demandons aux camarades d'être présents le 27 à 20 h. 30, place de la Mairie, préfecture, 6^e, et de venir à Drancy.

Livry-Gargan. — Samedi 27 à 21 heures, 9, rue de Meaux, à Livry, causerie par Nadaud sur les antagonismes de la propriété.

Lagny. — Réunion dimanche 28 novembre, à 10 heures. Présence indispensable. Cotisations. Questions diverses.

Ivry. — Les copains de Vitry, Choisy, Thiais, Alfortville, sont invités à nos réunions tous les dimanches matin, salle Forest, 50, rue de Seine, à 10 heures.

Les coupures de cheveux en six sont priées de s'abstenir.

Antony. — Réunion dimanche matin à 10 heures, 78, avenue d'Orléans, café de la Gogotte. Tous présents.

Gruppo Pietro Gori. — Tous indistinctement i compagni iscritti al gruppo sono pregati di non mancare sabato 27 e, in alla réunion per discutere cose importantissime.

Salut à la C.G.T.S.R.

La troisième C. G. T. est constituée. Je salue sa naissance et je lui souhaite un prompt développement.

Il dépend des syndicats et syndiqués qui ont décidé sa constitution de lui donner la vigueur nécessaire.

On peut ne pas être satisfait du mode d'organisation qu'elle s'est donné ; on peut faire toutes réserves sur certaines parties de ses statuts : l'expérience amènera les syndicats qui en font partie aux changements, améliorations et perfectionnements désirables.

Ce qu'on ne saurait qu'approuver, c'est la ferme volonté qu'elle exprime d'éviter les erreurs et les déviations dans lesquelles sont tombées la C. G. T. de la rue Lafayette et celle de la rue Grange-aux-Belles. Ce qu'on peut et doit louer, c'est l'esprit « lutte de classes », fédéraliste et antiaïtiaiste dont elle se proclame animée.

Nos camarades de la Confédération Générale du Travail syndicaliste révolutionnaire (C. G. T. S. R.) — c'est le titre qu'a adopté ce nouvel organisme — vont avoir à vaincre de multiples et redoutables difficultés. Il est indispensable qu'ils emploient celles-ci au collet, vigoureusement, brutalement même, et tout de suite.

Tous les militants qu'intéresse l'action ouvrière ont les yeux fixés sur le travail que va faire cette C. G. T.

Ses adversaires passeront à la loupe tous ses faits et gestes, bien entendu avec l'ardent désir de critiquer, de prendre en faute, de semer la méfiance et l'hostilité. Avant que de se décider à donner leur adhésion, les hésitants chercheront à se renseigner sur les premiers pas qu'elle va faire et sur les résultats à en attendre.

L'essentiel est que la C. G. T. S. R. s'affirme, dans la pratique, totalement différente de la C. G. T. et de la C. G. T. U., qu'elle s'inspire d'une idéologie précise et d'un esprit foncièrement libertaire, qu'elle adapte ses méthodes d'action aux nécessités actuelles et qu'elle marche résolument, virilement, dans la voie qui doit être la sienne : celle du syndicalisme anticentraliste et révolutionnaire.

Si faibles que soient, au début, ses effectifs, et si modestes que soient ses ressources, elle doit, si ces conditions sont réalisées, se développer rapidement, ramener au sein de la classe ouvrière la confiance en soi et l'esprit de combativité.

Eccœurs de l'abaissement des caractères au sein des deux centrales existantes, dégoûtés de leur asservissement aux partis politiques, découragés par la stérilité des luttes ouvrières en ces quelques dernières années, les travailleurs anarchistes et anarchisants se sont peu à peu éloignés des syndicats et désintéressés de l'action syndicale.

Ils constatent que la C. G. T. S. R. marche résolument dans la voie qui conduit à la révolution sociale, et, par celle-ci, à une société de « bien-être et de liberté », c'est-à-dire à l'avènement d'une société libertaire, je suis persuadé qu'ils ne marchanderont pas leur concours à l'organisation nouvelle et qu'ils contribueront à étayer et fortifier un état d'esprit sain et robuste.

Sébastien Faure.

Le Congrès constitutif de la C.G.T. Syndicaliste-Révolutionnaire

Répondant à l'appel du Comité d'organisation, les syndicats autonomes français se sont réunis en Congrès, à Lyon, les 15 et 16 novembre 1926, salle de la mairie du 6^e arrondissement.

Auparavant, les 13 et 14 novembre, les syndicats de la Vieille Fédération du Bâtiment et des Travaux publics, s'étaient également réunis en Congrès, à la mairie du 7^e arrondissement.

À la presque unanimous, ils avaient décidé d'adhérer à la 3^e C.G.T.

C'est sous l'influence de cette importante décision, que les syndicats se réunirent le 15 novembre dans la salle de la mairie du 6^e arrondissement, admirablement aménagée et décorée par nos amis lyonnais.

Nous ne donnerons pas ici, en raison de la place mesurée qui peut être réservée à ce compte rendu, un exposé détaillé et complet des travaux du Congrès. Le journal, dont la C.G.T.S.R. a décidé la publication bi-mensuelle, le publierai dans son premier numéro, qui paraîtra sous peu, lorsque quelques détails auront été réglés.

Le Congrès ouvrit ses travaux à 9 heures 1/2. Il appela à la présidence, le camarade Fourcade, secrétaire de l'Union des Syndicats autonomes du Rhône, assisté de la camarade Bonne fond et du camarade Charente.

Bousson, secrétaire de la Fédération du Bâtiment, donna lecture de la résolution adoptée la veille par le Congrès extraordinaire du Bâtiment. Il déclare, au nom du Comité d'organisation, le Congrès ouvert et indique aux Congressistes que les Centrales étrangères du Portugal, de Hollande, de Suède, et d'Allemagne ainsi que l'A.I.T. sont représentées au Congrès par les camarades Miranda, secrétaire de la Fédération du Bâtiment portugaise, Lansink junior, représentant du N.S.U. de Hollande, Séverin, de la Centrale Suédoise, et Buth, de la F.A.U.D. d'Allemagne. Le camarade Lansink représente également le secrétariat de l'Association internationale des Travailleurs.

Fourcade prononce immédiatement l'allocation de bienvenue. Il rappelle le beau passé de la vieille Union du Rhône qui, fidèle à sa tradition, sut résister aux attaques conjuguées des politiciens, après avoir été la première à se redresser au début de la guerre.

Avant émotion, il expose brièvement les luttes de ces dernières années et demande aux délégués de se mettre au travail, sans attendre davantage pour mettre fin à une situation rendue à son terme. Il termine, en souhaitant que le syndicalisme sorte de ces assises régénéré et combattif.

Immédiatement le Congrès désigne sa Commission de vérification des pouvoirs. En font partie : Barthes, Soulal et Leroy.

Sans perdre un instant, pendant que sa commission siège, le Congrès attaque son ordre du jour et la discussion s'engage sur le premier point à l'ordre du jour : *l'examen de la situation, la constitution éventuelle d'une 3^e C.G.T.*

Immédiatement le camarade Huart, secrétaire général de l'U.F.S.A., prend la parole au nom du Comité d'organisation et présente l'essentiel de la question. Il demande aux représentants des Syndicats, de faire connaître leur point de vue à ce sujet.

Après quelques interventions qui ne touchent pas le fond du problème, Guigni, des Métaux de Paris, place le débat sur son véritable terrain. Guigni craint qu'il ne soit trop tard pour constituer une 3^e C.G.T. Il analyse la crise qu'

s'est déroulée depuis notre sortie de la C.G.T.U. Selon lui, il est fallu agir beaucoup plus tôt, ne pas bouder l'U.F.S.A. et, aujourd'hui, dit-il, il ne serait pas besoin de constituer la 3^e C.G.T. Si on avait donné à l'U.F.S.A. tous les concours nécessaires, si on en avait compris le rôle, les Syndicats autonomes n'en seraient pas, comme aujourd'hui, à toute extrémité.

Sans méconnaître ni le caractère, ni la valeur des forces assemblées à Lyon, le délégué des Métaux de la Seine se prononce contre la constitution immédiate d'une 3^e C.G.T.

Il demande qu'on renforce l'U.F.S.A. et que la question soit reposée dans un an.

Bastien, représentant des Syndicats autonomes d'Amiens, à l'exception du Syndicat des Coiffeurs expose sa conception de l'unité des syndicalistes. Pour lui, on doit reprendre le mouvement à la base, constituer d'abord des Syndicats et des Unions locales. On verra, ensuite, à assurer leur liaison. Il trouve que le projet de statuts, soumis au Congrès, est centraliste. Au fond, il n'est pas partisan de la constitution d'une 3^e C.G.T., dont la nécessité, d'après lui, ne se fait pas sentir.

Garros, des Producteurs d'Électricité de Lyon, est partisan de la constitution d'une 3^e C.G.T. Toutefois, il se déclare adverse des Fédérations d'industrie qu'il trouve inutiles.

Raizton, des Métaux de Lyon, Asturic, du Bâtiment d'Albi, Bourrousse, du Bâtiment de Bordeaux, d'autres encore, participant à la discussion, Boisson fait long exposé en faveur de la constitution d'une 3^e C.G.T.

La Commission de vérification des pouvoirs, par l'organe du camarade Soutat, de la chausseure de Paris, nous fait connaître que 89 organisations sont représentées par 63 délégués. Et la séance du matin est levée.

Seconde séance du 15 novembre (après-midi). — La séance est ouverte sous la présidence de Raizton, maître de Lyon, assisté de Gauchet (tailleur de Saint-Henry) et Ravary (ardoisiers de Trélazé).

Huart, du Comité d'organisation expose le point de vue de ce dernier.

Boudoux, S.U.B. de Paris, fait un exposé très complet de la situation présente. Il donne toutes les raisons qui motivent la constitution de la 3^e C.G.T. II répond aussi à Guiqui et à Bastien et démontre au premier que son pessimisme est exagéré, en même temps qu'il prouve au second que l'autonomie est désormais impossible.

Afin d'activer ses travaux, le Congrès désigne une Commission de 5 membres, qui aura charge d'examiner le projet des statuts inséré dans la Voix du Travail, ainsi que les statuts de l'A.I.T.

Sont désignés : Huart, Jouve, Garros, Demonts et Bastien.

Cette Commission siégera le soir, pendant la séance de nuit, au cours de laquelle le Congrès entendra les délégués étrangers.

Après une discussion générale, très serrée, à la fin de laquelle Huart répond à tous le Congrès lève sa séance après avoir accepté une résolution adoptant le principe de la constitution d'une 3^e C.G.T.

Séance de nuit

Successivement, nos camarades Buth, représentant la F.A.U.D. d'Allemagne, Séverin, représentant la Centrale Suédoise ; Miranda, de la N.S.U. de Hollande et de l'A.I.T. saluent le Congrès et Amandieu, Boudoux, Boulleau, Charente, et lui donnent des renseignements sur le mouvement syndical dans leurs pays.

Ils assurent les syndicalistes français de toute leur solidarité et expriment l'espérance que le mouvement français, qui fut leur guide dans le passé, reprenne sa place dans l'internationalisation syndicaliste reconstituée définitivement sur le plan des principes de Bakounine. Bessard les remercie au nom du Congrès.

2^e journée. — Séance du matin

La séance est ouverte sous la présidence du camarade Vagneron, du Bâtiment de Besançon, assisté des camarades Pommer (Métaux de Lyon) et Dauzou (communaux de Toulouse).

La parole est donnée immédiatement au camarade Huart, rapporteur de la Commission des Statuts.

Un certain nombre d'articles sont adoptés sans discussion. Ceux relatifs au Bureau confédéral, à la C.A., à la cotisation, donnent lieu à un débat général très vif, auquel prennent part presque tous les délégués.

Leur envie toute sa sympathie et s'engage à continuer l'action jusqu'à leur libération complète.

Décide d'envoyer cette protestation à l'Ambassade Américaine.

Envole son salut fraternel à tous les Mineurs anglais qui luttent pour la journée de 7 heures contre toute la tyrannie capitaliste britannique, et s'engage à les soutenir par tous les moyens.

Envole son salut fraternel à toutes les victimes du capitalisme du monde qui sont enfermées dans les bastilles républicaines et réclame leur libération ainsi que l'amnistie intégrale dans tous les pays.

Envole son salut aux plâtriers-peintres de Savoie, en grève depuis 8 semaines et s'engage à les soutenir par tous les moyens.

Considérant les menaces du fascisme international, comme une guerre qui vient, affirme que devant ce fléau qui est l'œuvre de l'oligarchie financière coalisée contre l'émancipation intégrale des peuples, de répondre à toutes ces menaces par la grève générale insurrectionnelle, pour réaliser notre devise : Bien-Etre et Liberté, A bas le fascisme ! A bas le capitalisme ! Vive l'Internationale Syndicaliste Révolutionnaire !

Troisième séance : Dimanche matin

Président : Alliet, du Havre ; assesseurs : Vye, de Clermont-Ferrand et Brunet, de Moulins.

Continuation des débats sur l'orientation syndicale toute la matinée.

Le président lit la résolution présentée par les syndicats de Biarritz-Bâtiment, Oloron-Sainte-Marie-Bâtiment et les Granitiers de Mont-tours.

Abstention : 2 voix.

La séance est levée au chant de l' « Internationale ».

Quatrième séance : dimanche après-midi

Président : Barthie, de Biarritz ; assesseurs : Bouthoux, de Trévoux et Guisquere, de Thouronet.

La Commission de contrôle composée des camarades Monney, Charbonnier, Llaty et Bérard, donne connaissance de son rapport qui approuve la nomination de l'A.I.T. définitive.

Le camarade Fourcade que le Congrès a inscrit à l'ordre du jour, ne peut pas accepter, pour des raisons de santé, le Congrès, à son grand regret, doit s'incliner devant les motifs invocés par Fourcade.

Il désigne donc le camarade Huart, comme secrétaire confédéral à la propagande et Raizton au secrétariat administratif.

Le lendemain, la C.A. provisoire a mis au point tout le travail immédiat, pendant que, de son côté, se constitue l'Internationale du Bâtiment où Louze représentera la France.

Un grand meeting se tint le 17 avec plein succès, avec le concours des camarades étrangers.

Après la clôture des assises constitutives de la C.G.T., le mouvement syndicaliste révolutionnaire a, enfin, retrouvé son unité.

Que tous ceux qui l'ont houblé le rejoignent et la C.G.T.S.R. sera bientôt, en France, le vrai mouvement de classe des travailleurs.

Qu'un grand cri d'allégresse value cette révolution du Syndicalisme français.

Une époque vient de se clore, une autre commence. A l'œuvre, tous, et courageusement !

CONFERENCE INTERNATIONALE DU BATIMENT

Le Comité d'organisation de l'A.I.T. salut à l'ouverture de cette conférence, les Fédérations du Bâtiment de France, d'Allemagne, de Hollande, de Suède et du Portugal. Regrette que les organisations de Belgique, Argentine, Espagne, Norvège, Chili, Uruguay, Brésil, n'aient pas eu le temps nécessaire d'envoyer un délégué direct.

PETITE CORRESPONDANCE

Rezeau. — Veux-tu donner de tes nouvelles ?
T. en Puteaux.

Even. — Veux-tu faire parvenir ton adresse au Groupe du Havre.

LE LIBERTAIRE TRIBUNE FEDÉRALE DU BATIMENT

LE CONGRES EXTRAORDINAIRE DU BATIMENT. — LYON 1926

Les syndicats de la Vieille Fédération du Bâtiment, ont tenu leurs assises à Lyon les 13 et 14 novembre 1926, à la mairie du 7^e arrondissement, place Jean-Macé.

Le Comité d'organisation lyonnais qui avait préparé les salles et la réception des congressistes fut très heureux dans ses travaux.

Notre Congrès fut assisté des délégués étrangers suivants : Lansink, secrétaire de la Fédération du Bâtiment Hollandaise et de l'A.I.T. ; Buth, secrétaire de la Fédération du Bâtiment d'Allemagne ; Séverin, secrétaire de la Fédération du Bâtiment de Siècle, et rédacteur en chef du quotidien syndicaliste suédois : Miranda, secrétaire de la Fédération du Bâtiment du Portugal.

Nous ne donnerons pas un long compte rendu analytique ici, en raison du manque de place, mais nous vous proposons de lire notre « Travailleur du Bâtiment » le fera dans son prochain numéro.

La première séance du congrès fut bien nette et catégorique, nous disions dans notre résolution que le S.U.B. se diminuerait, s'il ne continuait pas sa ligne de conduite tracée par son expérience et sa valeur combative. Eh bien, camarades, nous avons aujourd'hui une route de tracée.

Cela est bien, mais il ne faut pas croire que notre tâche est terminée. Non, nous en sommes encore loin et nous avons pour devoir de continuer le travail commencé.

Le S.U.B. continuera son travail de propagation et de recrutement et rien ne pourra l'arrêter dans ce travail.

Camarades, partout, exposons notre point de vue dans tous les chantiers et ateliers.

Le S.U.B. doit, dès aujourd'hui, recommander la propagande partout, et il manquera pas de faire.

Camarades du S.U.B., notre avenir sera ce que nous aurons le courage de le faire.

Sans arrêt-pensée, mettons-nous au travail, continuons à imposer nos revendications.

Partout, défendons notre droit à la vie.

Profitez de la mauvaise saison pour nous organiser et aux beaux jours le S.U.B. sera plus fort que jamais.

Nous comptons sur vous pour ce travail.

Camarades du S.U.B., vous êtes tous nationalisés et internationalement.

Sachez vous en servir, et tous au S.U.B.

Faudry, Courtois, Denant.

Section locale intercorporative d'Ivry, Vitry, Charenton, Alfortville. — Aux camarades syndiqués et non-syndiqués.